**Généralités**

Nous proposons cette année un choix de cadeaux par palier de **Chiffre d’Affaires réalisé et facturé hors Egalim au plus tard le 31/07/2021.**

**Règlement de l’attribution des cadeaux**

**Ces cadeaux sont accessibles uniquement aux clients se connectant à 1, 2 ou 3 journées d’expo-live avec un minimum de 20 stands d’exposants visités et à partir de 2 400€ HT de CA commandé sur le site Centrexpo du 1er au 29/03/2021, livré et facturé (hors Egalim) au plus tard le 31/07/2021.**

Toute commande (hors Egalim) passée auprès des exposants pendant les journées d’expo-live, livrée et facturée au plus tard le 31/07/2021 et validée par les connexions aux journées d’expo-live et les 20 visites de stands d’exposants, bénéficiera d’une majoration de 25% pour le calcul de la tranche de CA donnant droit aux cadeaux.

**Chaque cadeau appartient à une tranche bien définie de CA et ne peut être en aucun cas choisi dans un palier supérieur ou inférieur**.

Courant août 2021, le client recevra un courrier confirmant son CA facturé ainsi que la liste du choix de cadeaux dont il pourra prétendre.

Dès réception de ce courrier, le client devra nous envoyer son choix de cadeau. Cette réponse devra être impérativement réceptionnée par nos services avant le 20/09/2021. Après cette date, plus aucun enregistrement ne pourra être effectué et/ou reporté sur l’année suivante et entrainera automatiquement l’annulation du gain.

Les cadeaux ne seront commandés qu’après réception de toutes les réponses avant le 20/09/2021 et seront livrés au plus tard au 10/12/2021.

***Disponibilité des produits :***

Dans le cas où un cadeau serait en rupture de stock ou supprimé par le fabricant et/ou fournisseur, Findis Desamais et Findis ADC se réservent le droit de vous proposer un article de valeur équivalente.